

Sauvillers Mongival

infos



> page 2
Dossier complet sur le budget primitif 2014



> page 3
Des travaux réalisés sur la toiture de l'église et dans le bois communal



> page 4
Un «Avre» de paix, un coin de nature à découvrir



Edito

Gilles Peltiez
Maire de Sauvillers

“ (...) en accord avec le conseil municipal, j'ai donc proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour le budget 2014. ”

Après une pause estivale, voici la deuxième édition du nouveau bulletin communal «*Sauvillers Mongival Infos*».

Le second semestre de l'année 2014 s'ouvre à nous dans un contexte économique de plus en plus difficile en France.

A notre échelle, nous devons subir l'augmentation de la taxe ordures ménagères votée par la communauté de communes (+2%) ainsi que le financement de la réforme des rythmes scolaires.

En conséquence et en accord avec le conseil municipal, j'ai donc proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour le budget 2014. Cela signifie que la commune financera sur ses fonds propres, le surcoût engendré par cette réforme.

A ce sujet, vous trouverez dans ce numéro un dossier complet sur les grandes lignes budgétaires de la commune pour 2014.

Bonne lecture.



Un «Avre» de paix

Une nature sauvage à découvrir

Longtemps laissé à l'abandon, la commune est propriétaire d'un petit coin de nature sauvage au bord de la rivière Avre. Situé non loin de la ferme St Ribert entre Moreuil et Braches, nous vous invitons à venir arpenter la rive et ses méandres qui serpentent au cœur de cette magnifique vallée.

A pied ou en vélo, venez découvrir la faune et la flore

qui peuplent l'Avre et ses abords. Peut-être aurez-vous la chance de croiser une harde de chevreuils venue se désaltérer ou bien d'assister aux ballets aériens offerts par les nuées de libellules bleues présentes en nombre sur ces rives. Il vous sera également possible d'aller taquiner les poissons au détour d'une partie de pêche. Lire page 4

Zoom Le budget primitif 2014

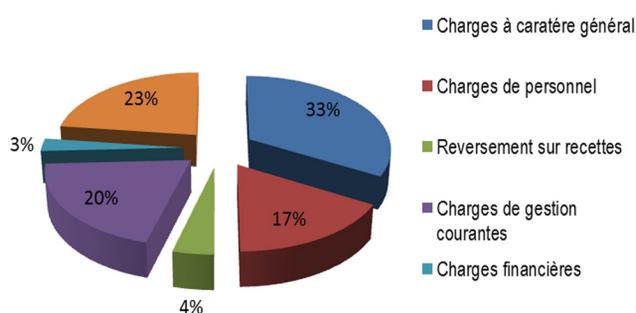
Le budget primitif voté par le conseil municipal le 30 Avril 2014 s'élève à 180 729 € parmi lesquels 29 % seront consacrés aux investissements dans la commune. Voici les grandes lignes des prévisions de dépenses budgétaires pour l'année 2014.

Commune de Sauvillers Mongival : 180 729 €

Dépenses de fonctionnement BP2014 : 128 256 €

- Charges à caractère général : 42 650 €
- Charges de personnel : 21 450 €
- Reversement sur recettes : 5 210 €
- Charges de gestion courantes : 25 950 €
- Charges financières : 3 550 €
- Virement à section d'investissement : 29 446 €

Budget Fonctionnement 2014



Recettes de fonctionnement BP2014 : 128 256 €

- Produits de gestion courante : 7 110 €
- Taxes et impôts : 28 783 €
- Dotations, subventions et participations : 27 440 €
- Autres produits : 20 900 €
- Subventions exceptionnelles : 3 860 €
- Résultat antérieur reporté : 40 163 €

Taux d'imposition 2014 :

Taux d'imposition identiques à l'année 2013 :

Taxe d'habitation : 10,73 %

Taxe foncière (bâti) : 2,79 %

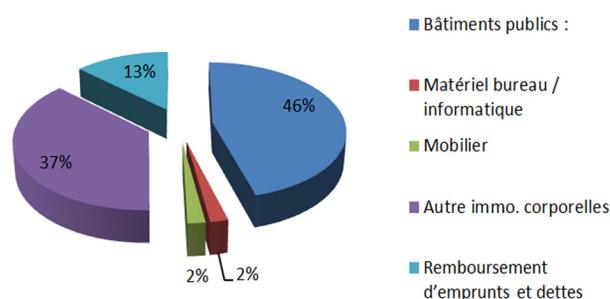
Taxe foncière (non bâti) : 15,58 %

Cotisation foncière des entreprises : 11,54 %

Dépenses d'investissement BP2014 : 52 473 €

- Immobilisations corporelles : 45 623 €
dont :
 - > bâtiments publics : 24 000 €
 - > matériel bureau / informatique : 1 000 €
 - > mobilier : 1 000 €
 - > autre immo. corporelles : 19 623 €
- Remboursement d'emprunts et dettes : 6 850 €

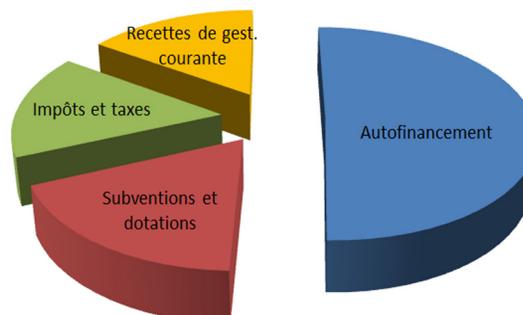
Budget Investissement 2014



Recettes d'investissement BP2014 : 52 473 €

- Fonds de concours TVA : 1 356 €
- Virement de la section de fonctionnement : 29 446 €
- Résultat antérieur reporté : 21 671 €

Plan de financement 2014



Service des eaux : 71 426 €

Dépenses d'exploitation : 25 930 €

- Charges à caractère général : 9 505 €
- Atténuation de produits : 2 300 €
- Charges financières : 650 €
- Virement à section d'investissement : 7 000 €
- Dotation aux amortissements : 6 475 €

Dépenses d'investissement : 45 496 €

- Immobilisations corporelles : 23 578 €
- Subvention d'équipement : 1 278 €
- Emprunts : 1 100 €
- Affectation des résultats N-1 : 19 540 €

A la une Démission au poste de 2nd adjoint

Lors du conseil municipal du 20 juin dernier, le Maire a informé l'assemblée délibérante de la démission de Madame Michèle LANGEVIN du poste de 2nd adjoint.

Au cours du conseil municipal du 20 juin 2014, le Maire a informé l'assemblée de la démission de Madame Michèle LANGEVIN du poste de 2nd adjoint. Il précise qu'elle continuera néanmoins à exercer son rôle de conseillère municipale.

Maintien du poste vacant et vote d'un nouvel adjoint

Le 16 juillet dernier, avec 7 voix «pour» et 4 «contre», le conseil municipal a choisi de reconduire le poste de 2nd adjoint et a chargé le Maire de procéder à une nouvelle élection.

L'élection s'est déroulée le 29 Septembre dernier. Monsieur Dominique VATIN faisant



2nd Adjoint
M. Dominique VATIN

En charge de la signature des actes administratifs de l'état civil, des finances et du château d'eau.

seul acte de candidature a été élu à bulletin secret avec 9 voix «pour» et 2 votes blancs. Parmi ses délégations, il conserve l'entretien du château d'eau et aura en plus la signature des actes administratifs, de l'état civil et des finances.

Actualités « Une première phase de travaux pour l'église »

Comme annoncé lors de l'édition précédente du *Sauvillers-Mongival Infos*, des travaux sont prévus cet automne pour l'église.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le devis établi par la société COTTARD basée à Arvillers concernant les travaux d'étanchéité de la toiture de l'église.

Cette première phase de travaux qui s'est déroulée lors de la dernière semaine de septembre comprenait le remplacement des ardoises et des noues de fond de chêneau, des bois de fond de chêneaux ainsi que la pose d'une nouvelle noue et de nouveaux chêneaux en zinc.

Le montant total des travaux s'élève à hauteur de 5 940 € TTC et ont été financés à hauteur de 83% par la commune et 17% par le Conseil Général de la Somme. A la suite de ces travaux et lorsque les essais d'étanchéité seront concluants, une seconde phase de travaux sera programmée afin de remettre les plâtres intérieurs en état.



Remblaiement du chemin d'accès au bois communal :

Par ailleurs, d'importants travaux de remblaiement ont été effectués par la Communauté de Communes du Val de Noye courant septembre pour stabiliser le chemin du bois communal. Pas moins de 20 m³ de gravats issus de la déchetterie d'Ailly sur Noye ont été nécessaires pour remettre en état la totalité du chemin qui avait été fortement dégradé l'hiver dernier.

Agenda

11 Novembre 2014 à 11h00 :
Commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale



8 Novembre 2014 à 12h00 :
Repas des aînés à la salle des fêtes

13 Décembre 2014 à 17h30 :
Arbre de Noël de la commune avec la venue du Père Noël

Rythmes scolaires

Les nouveaux horaires et les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)

Horaires d'ouverture de l'école 2014-2015 :
- temps scolaires : De 9h à 12h et 14h à 16h15 assurés par Céline PRIN (enseignante) et Brigitte KOVAC (ATSEM).
- temps d'activités périscolaires : de 16h15 à 17h assurés par Brigitte KOVAC et le renfort de Brigitte DAMADE lorsque le nombre d'enfants est supérieur à 10.

Bonnes pratiques

Pensez à entretenir vos caniveaux :



Conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental, rappelons qu'il appartient à chaque habitant de participer au maintien en bon état de sa partie de trottoir et caniveau sur toute sa largeur de propriété. Cela concerne entre autres, le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs. Attention, l'emploi des produits phytosanitaires (désherbants...) est interdit sur le domaine public.

Découverte « Un Avre de paix »



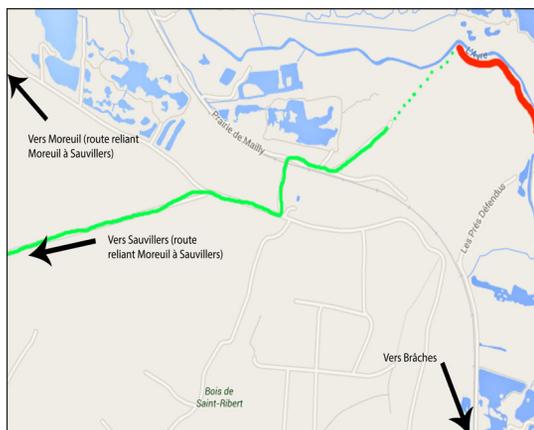
Aux abords de la ferme St Ribert entre Moreuil et Braches, venez découvrir un bout de nature sauvage au coeur de la vallée de l'Avre.

Sur une propriété de la commune, osez une ballade en famille, une séance de cueillette de champignons ou pourquoi pas une partie de pêche sur ce parcours de près d'un kilomètre sur la rive gauche de l'Avre. Vous aurez alors la chance d'y découvrir une faune et une flore riches et abondantes.

Dépaysement garanti !

Comment y accéder ?

Depuis Sauvillers, prenez la direction de Moreuil. En haut de la côte, tournez à droite en direction de la vallée jusqu'à la ferme St Ribert. Tournez ensuite à gauche et prenez le chemin qui passe entre les bâtiments agricoles et franchissez avec prudence la ligne de chemin de fer. Tournez à droite après le passage à niveau et engagez vous dans le 2^e chemin sur votre gauche. Une fois arrivés à la vieille barrière, gardez-vous. La ballade commence.



Infos utiles

Comment obtenir un droit de pêche ?

La rivière Avre est classée en rivière de 2nde catégorie, par conséquent, il vous faudra impérativement respecter deux règles pour y pratiquer la pêche :

- être titulaire d'un permis de pêche pour l'année en cours,

- et obtenir gratuitement en mairie, une autorisation individuelle de pêche sur ce parcours (réservée exclusivement aux habitants de Sauvillers).

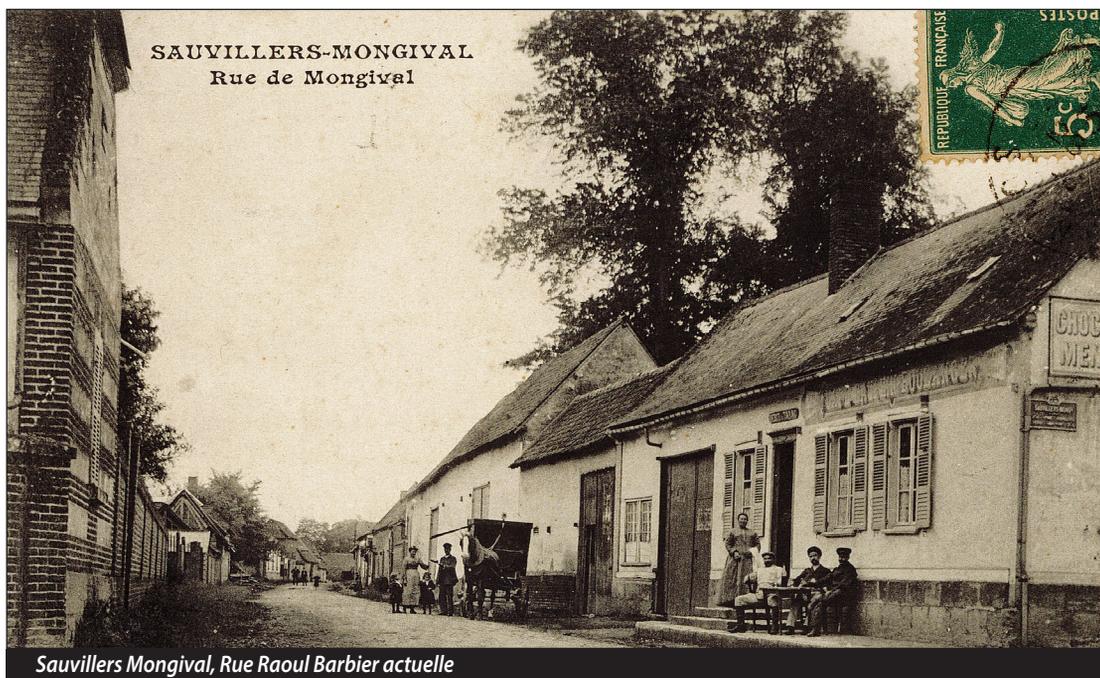
Il faudra ensuite se référer à la réglementation de la fédération française de la chasse et de la pêche concernant les jours d'ouverture et de fermeture ainsi que les tailles légales de capture des poissons.

Renseignements complémentaires sur : <http://www.federationpeche.fr/80/>

Souvenirs Sauvillers d'autrefois

Pour ce deuxième volet de « Sauvillers d'autrefois », nous vous proposons une vue de la rue de Mongival connue aujourd'hui sous le nom de la rue Raoul Barbier. Cette photo de 1911, nous plonge dans un

village rural qui comptait à l'époque pas moins de 3 bistrotts pour 230 âmes. Dix années après, et une guerre mondiale plus tard, la population de la commune était divisée par 3 avec 71 habitants en 1921.



Sauvillers-Mongival infos

Mairie
Place publique
80110 Sauvillers Mongival
Téléphone / Fax : 03 22 35 00 46
E-Mail : mairie.sauvillers-mongival@orange.fr

Directeur de la publication : Gilles PELTIEZ
Rédacteur en Chef : Vincent WABLE
Rédacteurs : Christophe PELTIEZ - Nicolas ROGER
Réalisation et mise en page : Nicolas ROGER
Crédits photos : Gilles PELTIEZ - Nicolas ROGER
Impression : imprimé par nos soins
Imprimé à 120 exemplaires